

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 12 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 septembre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10 heures, salle Georges Rumen, siège à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUIILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : PRIGENT Christian ; CONNAN Guy ; JOBIC Cyril.



DELBU2023-09-076

Tourisme, culture et sport - Convention de partenariat entre la Médiathèque de Paimpol, le centre culturel La Sirène et Milmarin pour l'événementiel Projections « Pêcheur d'Islande » en décembre 2023

Le centre de découverte maritime de l'Agglomération, Milmarin, pilote en 2023 un programme d'animations pour le centenaire de la mort de l'écrivain Pierre Loti. Expositions, conférences, balades, spectacles, constituent le programme associant des partenaires publics et privés.

La Ville de Paimpol est l'un de ces partenaires, participant ou portant trois animations :

- La mise à disposition de la Halle, du mobilier et d'un agent d'accueil à l'Agglomération dans le cadre d'une exposition de Milmarin en avril 2023 ;
- L'organisation d'une conférence par la Médiathèque de Paimpol en mai 2023 ;
- L'organisation de projections à La Sirène, en partenariat avec Milmarin et La Sirène en décembre 2023

Le rapport présent porte sur ce dernier point. Afin de mutualiser leurs moyens, les trois équipements (Milmarin, La Sirène et la Médiathèque de Paimpol) ont choisi en effet d'organiser ensemble des projections du film Pêcheur d'Islande, restauré en 2023 et accompagné d'une pièce musicale enregistrée. Ces projections sont programmées les 7 et 8 décembre à 19h au centre culturel La Sirène à Paimpol.

Une convention doit donc être signée pour établir ce partenariat, qui développe la collaboration-mutualisation entre l'Agglomération et la commune, le développement culturel et le rayonnement, selon les modalités présentées dans le tableau ci-dessous. Il permet également de renforcer la mise en synergie des équipements culturels de l'agglomération.

Modalités financières et d'organisation

Equipement	Contribution apportée	Bénéfice en retour
Médiathèque	<p>Organisation des projections :</p> <ul style="list-style-type: none"> -lien avec la société de production pour la mise à disposition du film -lien avec le Régisseur et le technicien présent sur place -préparation de la salle si besoin <p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> -diffusion de l'affiche réalisée par Milmarin, impression de quelques exemplaires en interne -numérique auprès du réseau Médiathèque et ville de Paimpol <p>Prise des réservations sur un fichier drive partagé.</p>	<p>Occupation de l'amphithéâtre ; Rayonnement et portée de la communication réseau Milmarin et Agglomération</p>
Milmarin	<p>Prise en charge financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> -474,75 € pour les droits de diffusion -350,00 € pour la régie technique <p>Prise des réservations sur un fichier drive partagé.</p> <p>Accueil du public et encaissement le soir des projections</p> <p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> -création et diffusion de l'affiche, impression de quelques exemplaires en interne -numérique auprès du réseau Milmarin et Agglo 	<p>Recettes billetterie des 2 projections (2 €/personne) soit 480 € si la salle est remplie</p> <p>Occupation de l'amphithéâtre ; Rayonnement et portée de la communication réseau médiathèque ; Enrichissement de la programmation hors les murs</p>
La Sirène	<p>Mise à disposition, coût des fluides</p>	<p>Augmentation de l'activité ; Rayonnement et portée de la communication réseau Médiathèque et Milmarin ;</p>

Soit un budget résumé pour les deux collectivités :

	Agglomération	Commune
Charges TTC		
Droits de diffusion du film	474,75€	0,00€
Régie technique	350,00€	0,00€
Temps de travail agent pour l'organisation		250 €
Recettes éventuelles		
Billetterie	480,00€	0,00€
Prêt salle communautaire à titre gracieux	0,00€	0,00€

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :

- **De valider ce partenariat et ses modalités ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention s'y rapportant.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

